

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: SIEBAG

Exploitant: SIEBAG

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 26 février 2025 à 11h43 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

PUITS TARSAC "BANET" - (CAPTAGE)

Type d'eau: Eau brute souterraine

Nom du point de surveillance: Puits "BANET" - TARSAC

Localisation exacte du prélèvement: ROBINET EXTERIEUR STATION

Code du point de surveillance: 0000000100

Code installation: 000101

Numéro de prélèvement: 00096060

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bulletin édité le lundi 14 avril 2025

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

